

COMMUNE DE
FAUGUERNON

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION :

Patrick Flamand

COMITE DE

REDACTION:

Christian Bacq

Anne Duruflé

Dominique Gautier

Christophe Gentil

IMPRESSION:

Mairie de Fauguernon

TIRAGE:

150 exemplaires et
diffusion sur le site In-
ternet

DEPOT LEGAL:

07 2009



Crédit photo : Christophe Gentil

DANS CE NUMÉRO :

Le Mot du maire 1

Recensement 2

Animation 3

Patrimoine
Rappels 4

Parle aux lecteur
Commémoration 5

Portrait
Carnet 6

Le Journal de FAUGUERNON N° 53

N° 53 AVRIL 2023 Le Pays de l'Aulne et du Hêtre

LE MOT DU MAIRE

L'hiver se termine dans la douceur. Sachons maintenant profiter de notre verte campagne avant les alertes à la sécheresse qui sont annoncées pour l'été prochain.

La vie de la commune a été marquée, depuis le début de l'année, par deux événements : le recensement qui s'est déroulé de la meilleure manière, merci à tous d'avoir fait l'effort de répondre au questionnaire, et à la préparation du budget qui a été voté lors du dernier conseil municipal, le 28 mars.

Par ailleurs, je constate un renouveau des activités du comité d'animation. Outre la traditionnelle fête du village en septembre et une deuxième édition de la fête de la musique qui avait connu un vif succès l'année dernière, il est question d'organiser une fête des voisins et si possible une retraite aux flambeaux, à chaque fois l'occasion pour les habitants du village de se rencontrer et de faire plus ample connaissance, de créer une solidarité entre voisins, de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté villageoise.

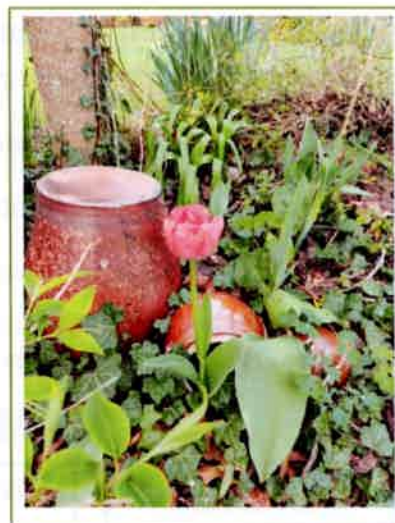
Il en est de même pour l'association de sauvegarde du patrimoine de Fauguernon qui a mis en place un vaste programme de travaux en l'église Saint-Regnobert qui pourraient être réalisés dans le courant de l'année 2023.

En un mot, ça bouge à Fauguernon, Tant mieux ! Car c'est ainsi que le village fait la meilleure preuve de sa vitalité.

Merci à tous ceux qui contribuent à cette belle dynamique.

Patrick Flamand

Crédit photo : Christophe Gentil



Communiqué de l'association de sauvegarde du patrimoine de FAUGUERNON

Figure du village, Gérard SAVARY, résident du Lieu Monfort, est décédé en ce début de printemps 2023. Figure du village, oui, trésorier-adjoint de l'association de sauvegarde du patrimoine, il était aussi Frère de Charité et très présent dans toutes les manifestations de la commune. Avec discrétion, cet amoureux de la nature et des chevaux participait à la vie collective, savait faire partager son érudition et sa passion pour l'histoire. Notre reconnaissance est grande, merci Gérard.

+ 3, + 2,... RETOUR SUR LE RECENSEMENT 2023



A quoi cela sert ?

- A connaître la population de chaque commune, ainsi que ses caractéristiques (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement).
- A définir les moyens de fonctionnement avec le calcul des dotations de l'Etat aux communes.
- A prendre des décisions adaptées concernant les équipements collectifs.

Comment s'est déroulé le recensement ?

Toutes les résidences principales ont répondu au recensement (70 % par internet - 30 % par papier).

L'agent recenseur, Bénédicte BAILLAT, est très satisfaite de l'accueil qui lui a été réservé par les administrés.

La coordinatrice, Anne DURUFLE, a suivi le bon déroulement du recensement sans observations particulières.

Les chiffres définitifs du recensement 2023 ne seront connus qu'au début de l'année 2025.

En attendant ces chiffres, en voici quelques autres issus du recensement 2017, publiés en 2019 pour vous donner envie d'en savoir plus en 2025 !

248 HABITANTS - 147 MAISONS

NOMBRE DE MAISONS	NOMBRE DE RESIDENCES SECONDAIRES	EMMENAGEMENTS	HABITANTS
1968 : 58	1968 : 10	60 % des habitants ont emménagé sur la com- mune il y a plus de 10 ans.	1968 : 139
2019 : 145	2019 : 29		2019 : 245
			dont 36 enfants de moins de 14 ans et 84 personnes de plus de 60 ans

Pour plus d'informations, allez sur le site de l'INSEE <https://www.insee.fr> cliquer sur statistique et saisir le nom de la commune.

DE LA DÉCENTRALISATION ENCORE ET TOUJOURS ?

Au niveau national, on s'intéresse de nouveau au devenir des petites communes. Le rapport 2023 de la Cour des comptes fait le point sur l'état de la décentralisation en France et il dénonce le manque de clarté de la stratégie de long terme de l'Etat tendant à renforcer le niveau intercommunal et celui des régions au détriment des communes et des départements. La Cour des comptes considère que la France abrite trop de petites communes (la moitié des 35 000 communes de France ont moins de 500 habitants) et c'est un handicap. Considérant l'attachement des Français à leur bourg, le pouvoir a esquivé la question du regroupement des communes en ajoutant une couche supplémentaire : l'intercommunalité. La commune pensait-on s'effacerait d'elle-même... Que va nous réserver le projet porté par le président de la République qui réfléchit à la manière de relancer « une vraie décentralisation » ?

COMITÉ D'ANIMATION DE FAUGUERNON

Le comité d'animation de notre commune propose une série de rendez-vous pour cette année.

Le 26 Mai : Fête des voisins.

Un lieu : le chemin du buisson où seront mis à disposition tables et bancs.

Un repas partagé : chacun apporte ses victuailles.

Un but : se rencontrer entre voisins, plus ou moins éloignés, et passer un bon moment ensemble.



Le 1er Juillet : Fête de la musique.



A la ferme du château de Fauguernon. Au programme :

une scène ouverte à tous (musique et/ou chant) suivie de deux prestations de deux groupes différents, dont le groupe « Wild Hop Mountain ».

Buvette et restauration sur place.

Le 13 Juillet : Fête nationale.

Retraite aux flambeaux au départ de la mairie suivie d'un petit bal avec buvette. Le parcours et les modalités seront fixées en fonction des autorisations obtenues.



Le 10 Septembre : Repas communal



A la ferme du château de Fauguernon.

Participation au repas sur inscription.

Pour l'ensemble des animations proposées, un rappel vous sera déposé dans vos boîtes aux lettres et des « post » seront faits sur le Facebook du comité.

Nous espérons vous voir nombreux lors de ces rendez-vous et sommes toujours ouverts à de nouvelles idées.

BROCANTE

La ferme du château de Fauguernon accueillera sa première brocante les 15 et 16 avril de 10h00 à 18h00. Des boissons chaudes seront servies.

Nombreux seront les exposants venus vous proposer une large gamme d'articles, notamment des meubles anciens, des livres, de la céramique et de la décoration intérieure

Tout le monde est le bienvenu.

Crédit : Jo Watson



Mairie de Fauguernon, 29, chemin de l'église 14100 FAUGUERNON
Tél: 02 31 64 98 28 ou 06 07 46 73 79
Courriel: mairiefauguernon@orange.fr Site: www.fauguernon.fr Facebook : Fauguernon
NOUVEAUX HORAIRES : mardi de 14h à 18H et le vendredi de 13h à 16h

Association de sauvegarde du patrimoine de FAUGUERNON

Après validation du programme de restauration 2023 par le conseil municipal le 15 novembre 2022, une collecte de dons a été lancée avec le concours de la Fondation du Patrimoine.



Petit rappel, le programme de travaux 2022-2023 validé le 15 novembre concerne :

- la restauration de 3 tableaux classés (18ème) par Mme RUIZ (Thaon) = le Souper d'Emmaüs, l'Assomption, la Transfiguration
- la restauration de 4 statues par M ROUCHET (Granville) = d'une part une Vierge à l'enfant et Marie-Madeleine, toutes deux en pierre calcaire (14ème siècle), d'autre part une Sainte Martyre (16ème siècle) et Vierge à l'enfant (18ème siècle), toutes deux en bois
- la restauration de 2 baies avec vitraux (M GOUTY) dans la sacristie.

Le coût des travaux prévisionnel est de 36 093 € HT. Le Conseil départemental du Calvados et l'Etat (Préfet) ont rapidement validé notre dossier, considéré comme remarquable, début 2023 ; ce qui permet de boucler le budget en grande partie et de lancer les ordres de service pour une réalisation complète en 2023. Cela étant, la collecte des dons a commencé doucement : objectif 8 803 € (collectés ou encours = 3 008 €). Merci à tous ceux qui le peuvent de déposer leur don dès que possible.

Pour ceux qui utilisent internet, aller sur le site <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-regnobert-de-fauguernon> ou <https://www.fondation-patrimoine.org/15125> : vous suivez les indications à l'écran, c'est très rapide, anonyme (l'Association et la Mairie n'ont pas connaissance du nom des donateurs. Seule la Fondation du Patrimoine qui reversera les fonds globalement à la commune connaît les noms et ne les communique pas).

Pour ceux qui n'utilisent pas internet, vous pouvez établir un chèque à l'ordre de la Fondation du Patrimoine et le poster (Fondation du Patrimoine – château de Bénouville – BP 05 – 14970 BÉNOUVILLE) en précisant bien que votre don concerne Fauguernon. A défaut, votre don pourrait partir à Marseille ou à Paris ...

QUELQUES RAPPELS POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

* Les usages de l'eau sont-ils limités à Fauguernon ?

Depuis le 19 novembre 2022, suite à l'abrogation de l'arrêté préfectoral du 21 octobre 2022, toute limitation ou interdiction provisoire des usages de l'eau dans le département du Calvados a été levée. la sécheresse 2023 s'annonce pire que celle de l'année précédente sur une grande partie du territoire national, compte tenu de l'état préoccupant des nappes souterraines au 1er mars. 6 départements sont déjà placés en alerte sécheresse (Ain, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Var, Pyrénées-Orientales et Isère).

Le département du Calvados est également concerné par un manque de recharge hivernale des ressources souterraines et des niveaux de cours d'eau peu importants pour la saison. La Préfecture du Calvados a décidé le 23 mars de placer l'ensemble du département dans une situation de vigilance afin d'attirer l'attention de tous sur la nécessité d'un usage sobre de l'eau.

* Qu'en est-il du brûlage des déchets végétaux ?

Feuilles mortes, branches d'arbre, gazon coupé, chacun s'empressait de les brûler dès le travail de tonte, de taille, de débroussaillage accompli. Cette pratique est désormais interdite.

Le préfet du Calvados a pris un arrêté permanent en date du 6 juillet 2022 réglementant le brûlage des déchets végétaux à l'air libre. Cette interdiction s'applique à tous propriétaires, ayants-droits, usagers et exploitants.

Des exceptions sont prévues sur la période allant du 15 septembre au 30 avril. Toute infraction expose les contrevenants à une amende de 450 € maximum.

* Les nuisances sonores sont tolérées dans ces créneaux suivants :

Du lundi au vendredi : 8H30 / 12H00 et 14H00 / 19H00

Les samedis : 9H00 / 12H00 et 15H00 / 19H00

Les dimanches : et jours fériés : 10H00 / 12H00



LES LECTEURS ONT LA PAROLE

Petite chronique de la vie ordinaire ...à Fauguernon.

(pour paraphraser un humoriste célèbre ...)

Route du Fief l'Epec, vous connaissez ? Un kilomètre tout juste sur le plateau, en allant vers Hermival-les-Vaux. Des riverains bien calmes, des promeneurs, des aboiements, quelques passages de tracteurs...

Vous pensez qu'il ne s'y passe rien, qu'il n'y a rien à en dire ? Que nenni ! Vous vous trompez. Ainsi, il y a maintenant quelques semaines...

Du rifici route du fief l'Epec !

C'était à la brune, sous un crachin bien normand. J'entendis soudain une sirène de police ; le bruit se rapprocha: aucun doute, c'était sur ma route. Passa alors, à toute allure, un véhicule que je pensai être un camion de pompiers, suivi de très près par une voiture de gendarmerie, sirène hurlante et gyrophare bleu clignotant. Je pensai : une urgence, un malade ou un blessé qu'on évacue. Mais une minute après, j'entendis, venant d'un haut-parleur : " les mains sur le volant ", puis de nouveau la sirène, son bruit diminuant ou croissant selon les changements de direction sur les petites routes environnantes. Et de nouveau les deux véhicules passèrent devant chez moi. Cette fois, j'avais compris : une camionnette, puis le véhicule de gendarmerie : il s'agissait d'une course poursuite ! Quelle en était l'origine ? Quelle en fut l'issue ? Je ne sais. Mais pour de l'animation, ce fut de l'animation !



Mais il est des moments inattendus plus agréables ...

C'était encore un soir, et la pluie commençait à tomber. Je finissais de " bricoler " au bord de la route (une mauvaise herbe par ci à arracher, une ronce par là à couper). Je vis arriver un marcheur, portant un volumineux sac à dos. Imaginez un personnage sorti d'un tableau de Michel Ange : longs cheveux sur les épaules, teint ocré, regard brun ; bref, une beauté. Je risquai un " bonsoir " et aux quelques mots de réponse, je compris que ce jeune marcheur était italien. Qu'à cela ne tienne, ce n'est pas un problème pour moi. Alessandro venait de Milan, il visitait une partie de la France à pied. Ce jour-là, il venait de Honfleur, quel courage ! Il voulait rejoindre Lisieux pour acheter des vêtements plus chauds. Encore 10 km et il se faisait tard. Je me suis fait un plaisir de l'accompagner en voiture à Lisieux.



J'espère qu'il a pu visiter le Mont Saint Michel, et a regagné Milan, content de son séjour en France.

M.J. Vintras

VIVE LES ROIS ET REINES (D'UN JOUR) !



70 selon les autorités, 100 selon les organisateurs, toujours est-il que les habitants de notre commune ont passé, le dimanche 15 janvier, un bon moment ensemble, le temps de "tirer les rois » et aussi les reines. Cette occasion, de se retrouver fut bien venue, d'autant que c'était la première "galette communale" depuis le Covid. Remercions encore la commune de St-Philbert-des-Champs pour son accueil dans sa cantine, ainsi que le comité d'animation de Fauguernon pour l'organisation, sans oublier la mairie qui a offert les galettes confectionnées par David, le boulanger de Cormeilles, qui réside à Fauguernon.

COMMÉMORATION DE L'ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

La cérémonie commémorative se tiendra le 8 mai 2023 sur la place de la mairie. Celle-ci débutera à 11h00.

L'association des anciens combattants et monsieur le Maire y déposeront une gerbe. Nous vous y attendons nombreux.



COMMÉMORATION DU
8 mai 1945

UN LIEU, DES HABITANTS.

Question du mois : vous lavez-vous ?

Oui, bien sûr! Et ça tombe bien, nous allons parler savon...

Si vous ne connaissez pas la créatrice Valérie François, je suis persuadé que vous savez où elle habite. Ses roulettes sont connues dans le village... eh oui, on parle bien du domaine les Chillards.

Après être passée par Caen dans la restauration où elle a aussi exercé le métier de formatrice, après avoir déjà eu des gîtes à Saint-Ouen-le-Pin, Valérie décide d'acheter le domaine les Chillards fin février 2020. Deux gîtes et deux roulettes occupent pas mal de son temps, mais Valérie décide de se lancer dans la fabrication de savons.

Elle se forme durant 18 mois pour apprendre les recettes, mais surtout la législation très pointue dans ce domaine car, on s'en doute, il y a énormément de règles à respecter au niveau toxicologie.

Sensation douce et protectrice, assez dur pour ne pas fondre trop vite et risque bactérien zéro sont ses objectifs premiers, et aussi elle tient à avoir une démarche éthique et n'utiliser que des produits naturels. Donc une eau purifiée à la maison par des filtres à charbon (je l'ai goûtée, c'est excellent et impressionnant de ne sentir aucun goût comme les eaux que nous buvons habituellement), de l'huile d'amande douce, du beurre de karité, de l'huile de coco et du beurre de cacao sont les bases de la recette. Puis elle y ajoute des huiles essentielles pour le parfum (une seule huile par parfum, jamais de mélanges) et enfin de l'argile pour la couleur et les propriétés du savon. Un vrai travail de chimiste !

Je vous parlais plus haut de casse-tête avec les normes de toxicologie, elles sont très difficiles, même une fois le savon terminé car il faut ensuite l'emballer ! Donc là encore un travail de recherche pour respecter sa volonté d'être écoresponsable et en même temps respecter ces normes.



Crédit Photo : Christian Bacq



Il est finalement enveloppé dans un papier type alimentaire et une étiquette joliment décorée contenant toutes les informations légales et nécessaires avec des encres adéquates. Sa sœur Pascale, infographiste, lui a créé une charte graphique déco-logo-image et un site Internet.

Voilà, après toutes ces épreuves, la savonnerie de Fauguernon est enfin née !

Dès le mois d'avril, vous pourrez la retrouver sur le marché de Lisieux le samedi matin, et peut-être sur d'autres à l'avenir.

En attendant, vous pouvez la contacter au : 06 82 13 34 26 ou sur le site internet www.lesbullesdeval.fr pour des achats en ligne, à partir de mi-avril.

Que vous soyez entrepreneur, artiste, membre d'une association, ou quoi que ce soit d'autre qui vous semble pouvoir intéresser les Fauguernonais, n'hésitez pas si vous le souhaitez, à nous contacter pour être un de nos prochains portraits.

CARNET NOIR

Madame FOUQUET Christine, le 26 Janvier 2023.

Monsieur SAVARY Gérard, le 25 Avril 2023.



NOTE DU JOURNAL

Le journal de Fauguernon dispose à présent d'une adresse mail dédiée. Cette boîte mail ne peut être ouverte que par les membres du comité de rédaction. Elle a été créée pour que vous puissiez nous écrire, nous faire part des sujets qui vous intéressent, nous envoyer des photographies, etc.

Si vous désirez recevoir le journal de Fauguernon par mail, merci de communiquer votre adresse électronique par ce biais : journal.fauguernon14@gmail.com